

"Événement indésirable grave en médecine équine :  
effet indésirable mortel d'une injection médicamenteuse"

par le Dr Michel Baussier, Docteur vétérinaire  
pour *La Prévention Médicale*

### Analyse des barrières

*Ce matériel est réservé à un usage privé ou d'enseignement.*

*Il reste la propriété de la Prévention Médicale, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une transaction commerciale*

Barrières de prévention	Réalisée ou non dans le cas d'espèce	Contribution relative à l'EIG
Le propriétaire a confiance dans le jeune praticien	Non  Le praticien qui se présente sur l'exploitation n'est pas le vétérinaire attendu, à la réputation reconnue.  Le jeune collaborateur n'inspire pas confiance.	Majeure
Le propriétaire a indiqué le traitement qu'il avait pris l'initiative d'administrer	Oui, mais le vétérinaire ne lui a pas indiqué à ce moment les risques surajoutés par son traitement intempestif et inapproprié.	Important
Le praticien a réalisé un examen clinique consciencieux et attentif	Oui	Non
Le jeune praticien explique sa démarche de diagnostic (suspicion de piroplasmose) et l'absence de recours aux examens paracliniques par mise en évidence de Babesia sur frottis sanguin <sup>(1)</sup>	Non	Importante
Le jeune praticien explique son traitement, en présente le rapport bénéfice/risque et associe le propriétaire à la prise de décision <sup>(2)</sup>	Non	Majeur
Barrières de récupération	Réalisée ou non dans le cas d'espèce	Contribution relative à l'EIG
Pas de barrière de récupération possible dans ce cas de figure	Non	Sans objet
Barrières d'atténuation	Réalisée ou non dans le cas d'espèce	Contribution relative à l'EIG
La seconde intervention a permis d'atténuer les douleurs sans empêcher l'évolution fatale.	Oui	Non

- (1) A l'époque, les seuls examens complémentaires possibles en théorie pour le diagnostic étaient le frottis sanguin, très insuffisamment sensible dans les "piroplasmoses" équines ; les examens sérologiques ne pouvaient pas apporter d'information utile pour une décision thérapeutique à prendre sans délai. Le contexte épidémiologique (nombreux cas dans la région, pathologie la plus courante à l'époque) et la clinique étaient seuls pertinents en pratique sur le terrain. Aujourd'hui la PCR change la donne.

- (2) Il n'a pas listé les effets indésirables (agitation, salivation, fasciculations musculaires, coliques, diarrhée, tachycardie) très fréquemment observés après injection de Carbesia ND, spécialité à base d'imidocarbe, à l'époque autorisée chez le cheval, ni expliqué pourquoi il administrait conjointement par voie intraveineuse la spécialité Estocelan (ND) comportant un parasympatholytique, destinée à atténuer ou neutraliser les effets indésirables du traitement.

### Analyse des causes

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
<b>Défauts de compétences techniques</b>	Aucun déficit reconnu dans les moyens du diagnostic ni dans les moyens mis en œuvre par rapport aux pratiques habituelles <sup>(3)</sup> .	Aucune
<b>Défauts de compétences non techniques</b>	Déficit de communication/information. (pas de consentement éclairé)	<b>Majeure</b>

- (3) Aujourd'hui le praticien dispose des techniques de mise en évidence relativement rapide par PCR (voir références bibliographiques en fin d'article).

### Analyse détaillée selon la méthode des tempos

Détail des défauts de compétences non techniques	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
<b>Tempo de l'affection</b> (éléments liés à l'évolution non standard)	Non, la suspicion dans le contexte épidémio-clinique était forte et exigeait d'éliminer cette cause, d'autant que le médicament était indiqué et utilisé aussi comme traitement préventif.	Néant
<b>Tempo du traitement mis en œuvre</b> [effets secondaires possibles de coliques, assez fréquentes mais jamais mortelles (7 cas mortels signalés dans la pharmacovigilance à l'échelle <u>mondiale</u> pour des millions évalués d'utilisations)]	A priori non, sauf majoration des effets indésirables du médicament administré du fait des interventions intempestives antérieures du propriétaire [entre autres, injections du médicament antibiotique Terramycine (ND) obtenu dans des conditions illégales, utilisé en automédication et reconnu comme pouvant être responsable d'entérocolites mortelles chez le cheval].	Non établie dans le cas d'espèce
<b>Tempo des propriétaires de l'animal</b> (éléments liés à leur comportement)	Propriétaire suspicieux, difficile et exigeant, insusceptible de remettre en cause ses propres mauvaises pratiques (automédication à risque antérieure à l'intervention du vétérinaire) ni ses idées simplistes préconçues.	Importante
<b>Tempo du praticien</b> (Eléments liés à ses attitudes, à l'énoncé du diagnostic et au choix non consenti du traitement)	Les reproches du propriétaire sont en faveur de cette analyse, non contestée par le praticien.  N'a pas su établir le climat de confiance qui, dans le cas d'espèce, n'existait pas a priori.	<b>Importante</b>

	<p>La possibilité de coliques induites par le médicament n'avait pas été explicitement évoquée.</p> <p>Le rapport bénéfice/risque du traitement n'avait pas été préalablement présenté ni discuté.</p>	
--	--	--